



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1452

Poursuite des opérations 60020588 «Logements d'instituteurs – travaux de rénovation ou d'aménagement 2015-2020», 60020589 «Ouverture de classes et aménagements dans les groupes scolaires existants 2015-2020», 60020590 «Rénovation des cours d'écoles 2015-2020», 60020593 «Acquisition et pose de tableaux numériques interactifs dans les groupes scolaires 2015-2020», 60020591 «Mise aux normes sanitaires et hygiène 2015-2020», 60020592 «Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020» - Lancement des opérations 60020594 «Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2015-2020», 60020595 «Réhabilitation, mobilier et transformation en self-service petits travaux 2015-2020» et affectation complémentaire et ou d'une partie des AP 2015-3, 2015-1, 2015-2 programme 00006 «Scolaire» et 2015-1, programme 20006 «Conservation du patrimoine Scolaire»

Direction de l'Education

**Rapporteur** : Mme BRUGNERA Anne

**SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1452 - POURSUITE DES OPERATIONS 60020588 «LOGEMENTS D'INSTITUTEURS – TRAVAUX DE RENOVATION OU D'AMENAGEMENT 2015-2020», 60020589 «OUVERTURE DE CLASSES ET AMENAGEMENTS DANS LES GROUPES SCOLAIRES EXISTANTS 2015-2020», 60020590 «RENOVATION DES COURS D'ECOLES 2015-2020», 60020593 «ACQUISITION ET POSE DE TABLEAUX NUMERIQUES INTERACTIFS DANS LES GROUPES SCOLAIRES 2015-2020», 60020591 «MISE AUX NORMES SANITAIRES ET HYGIENE 2015-2020», 60020592 «SECURITE ANTI-INTRUSION DANS LES GROUPES SCOLAIRES 2015-2020» - LANCEMENT DES OPERATIONS 60020594 «ENTRETIEN DES JEUX DE COURS ET EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015-2020», 60020595 «REHABILITATION, MOBILIER ET TRANSFORMATION EN SELF-SERVICE PETITS TRAVAUX 2015-2020» ET AFFECTATION COMPLEMENTAIRE ET OU D'UNE PARTIE DES AP 2015-3, 2015-1, 2015-2 PROGRAMME 00006 «SCOLAIRE» ET 2015-1, PROGRAMME 20006 «CONSERVATION DU PATRIMOINE SCOLAIRE» (DIRECTION DE L'EDUCATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/962 du 16 mars 2015, vous avez approuvé le lancement partiel de certaines opérations de travaux urgents.

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le Plan d'Equipement Pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend les projets « Logements d'instituteurs : Travaux de rénovation ou d'aménagement », « Ouvertures de classes et aménagements dans les groupes scolaires existants », « Plan de rénovation des cours d'écoles », « Renouvellement du mobilier, matériels scolaires et tableaux numériques interactifs », « Mises aux normes sanitaires et hygiène », « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires », « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs », « Restaurants scolaires : Réhabilitation et transformations en self-service » et voté leurs AP respectives à savoir, au sein du programme 00006, AP n° 2015-3 « Autres aménagements scolaires », n° 2015-1 « Aménagements Groupes Scolaires 2015-2020 », n° 2015-2 « Aménagements et mobiliers Restaurants scolaires 2015-2020 » et au sein du programme 20006, AP n° 2015-1 « Conservation patrimoine Scolaire 2015-2020 ».

La poursuite concerne les opérations suivantes :

- n° 60020588 intitulée « Logements d'instituteurs – travaux de rénovation ou d'aménagement 2015-2020 », pour un montant estimé de 600 k€.

Cette opération prévoit les travaux d'entretien des logements ainsi que les travaux nécessaires dans le cadre du projet de mise à disposition d'un certain nombre de logements à des bailleurs sociaux.

- n° 60020589 intitulée « Ouvertures de classes et aménagements dans les groupes scolaires existants 2015-2020 », pour un montant estimé de 800 k€.

Le nombre d'enfants scolarisés sur la Ville de Lyon augmente chaque année. Les prévisions démographiques confirment la poursuite de cette croissance. Des travaux et mobiliers sont donc nécessaires lors de chaque rentrée scolaire.

- n° 60020590 intitulée « Rénovation des cours d'écoles 2015-2020 », pour un montant estimé de 1 500 k€.

Un certain nombre de cours d'écoles sont en mauvais état. Outre la mise en sécurité, ces rénovations peuvent inclure une dimension pédagogique.

- n° 60020593 intitulée « Acquisition et pose des Tableaux Numériques Interactifs (TNI) dans les groupes scolaires 2015-2017 », pour un montant estimé de 1 800 k€.

Cette opération consiste en la poursuite de l'équipement en TNI des écoles de la Ville de Lyon.

- n° 60020591 intitulée « Mise aux normes sanitaires et Hygiène 2015-2020 », pour un montant estimé de 1 800 k€.

Cette opération prévoit :

- l'hygiène des espaces extérieurs avec la protection contre les pigeons ;
- la mise aux normes des sanitaires.

- n° 60020592 intitulée « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020 », pour un montant estimé de 600 k€.

Cette opération prévoit tous les travaux nécessaires à la sécurité anti-intrusion notamment les interventions concernant les clôtures, la visiophonie, les alarmes, les organigrammes, les contrôles d'accès.

Le lancement concerne les opérations suivantes :

- n° 60020595 intitulée « Réhabilitation, mobilier et transformation en self-service, petits travaux 2015-2020 », pour un montant estimé de 1 000 k€.

Cette opération prévoit la mise aux normes et la rénovation des restaurants scolaires ainsi que les travaux nécessaires au passage en self-service des restaurants élémentaires.

▪ n° 60020594 intitulée : « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2015-2020 », pour un montant estimé de 400 k€.

Cette opération prévoit l'entretien, la mise aux normes dans le cadre réglementaire et le remplacement des jeux de cours des écoles maternelles et des équipements sportifs de l'ensemble des écoles.

En conséquence, il convient de porter le montant global des opérations n° 60020588 « Logements d'instituteurs – travaux de rénovation ou d'aménagement 2015-2020 » : de 120 k€ à 600 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 00006/2015-3 ;

- n° 60020589 « Ouvertures de classes et aménagements dans les groupes scolaires existants 2015-2020 » : de 350 k€ à 800 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 00006/2015-3 ;

- n° 60020590 « Rénovation des cours d'écoles 2015-2020 » : de 205 k€ à 1 500 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 00006/2015-3 ;

- n° 60020593 « Acquisition et pose des TNI dans les groupes scolaires 2015-2017 » : de 500 k€ à 1 800 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 00006/2015-3 ;

- n° 60020591 « Mise aux normes sanitaires et Hygiène 2015-2020 » : de 400 k€ à 1 800 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 20006/2015-1 ;

- et n° 60020592 « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020 » : de 120 k€ à 600 k€ à financer par affectation complémentaire de l'AP n° 20006/2015-1.

Et d'autoriser le lancement des opérations n° 60020595 « Réhabilitation, mobilier et transformation en self-service, petits travaux 2015-2020 », pour 1 000 k€ à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 00006/2015-2 et n° 60020594 « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2015-2020 », pour 400 k€ à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 20006/2015-1.

Les travaux pourront être confiés aux entreprises titulaires des marchés à bon de commande.

Vu les délibérations n° 2015/973 du 16 mars 2015 et n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

**DELIBERE**

1- La poursuite des opérations n° 60020588 « Logements d’instituteurs – travaux de rénovation ou d’aménagement 2015-2020», n° 60020589 « Ouverture de classes et aménagements dans les groupes scolaires existants 2015-2020», n° 60020590 « Rénovation des cours d’écoles 2015-2020», n° 60020593 « Acquisition et pose de tableaux numériques interactifs dans les groupes scolaires 2015-2020», n° 60020591 « Mise aux normes sanitaires et hygiène 2015-2020», n° 60020592 « Sécurité anti-intrusion dans les groupes scolaires 2015-2020» et le lancement des opérations n° 60020594 « Entretien des jeux de cours et équipements sportifs 2015-2020 », n° 60020595 « Réhabilitation, mobilier et transformation en self-service, petits travaux 2015-2020», ainsi que leurs montants sont approuvés. Elles seront financées par affectation de tout ou partie de leurs AP respectives n° 00006/2015-3, n° 20006/2015-1 et n° 00006/2015-2.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d’équipement pluriannuel, les dépenses en résultant seront financées à partir des crédits de paiements inscrits ou à inscrire au budget de la Ville sur le programme 00006, AP numéros 2015-3 et 2015-2, et le programme 20006, AP n° 2015-1, sur les opérations numéros 60020588, 60020589, 60020590, 60020593, 60020595, 60020591, 60020592, 60020594 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 et autres, fonctions 211, 212, 213 et autres, selon la décomposition de l’échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

<b>Opération</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
60020588	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
60020589	340 000	200 000	260 000			
60020590	150 000	250 000	250 000	300 000	300 000	250 000
60020593	350 000	725 000	725 000			
60020595		200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
60020591	300 000	400 000	400 000	300 000	300 000	100 000
60020592	80 000	120 000	100 000	100 000	100 000	100 000
60020594		100 000	100 000	100 000	100 000	

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l’attribution et à l’encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
 Pour extrait conforme,  
 Pour le Maire, l’Adjointe déléguée,

A. BRUGNERA